

N/REF : 27/04/2026 17H12 C:024888 I:37011

V/Email reçu le Lundi 27/04/2026 a 17H12

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : SAULT
7RUE DE SAULT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 28 Avril 2026

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : ALLEE 7 SAULT - M RESSY 07 67 34 36 47

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT SUSPICION CANALISATION COMMUNE BOUCHEE

Donneur d'ordre : M. B JACQUET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage liaison(s) intérieure(s) : logement/local commercial/bureau(x)

LE 27/04/2026 A 18H15 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR RESSY.
DEBOUCHAGE MECANIQUE DU WC.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 28/04/26 a 10H17 M. B JACQUET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	509,80	509,80

FACTURE N° 6040374

TOTAL H.T.	509,80
T.V.A. a 10,00%	50,98
TOTAL T.T.C.En EURO	560,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN